

Nantes, le 24 Juin 2021,

A l'attention du médecin coordonnateur et de l'infirmier de coordination,

Objet : Projet Antib'EHPAD, programme régional de bon usage des antibiotiques en EHPAD

Madame, Monsieur,

La résistance aux antibiotiques est depuis quelques années un enjeu de santé publique majeur. En 2050, si rien ne change, les infections à bactéries multi-résistantes pourraient être responsables de plus de décès que les pathologies cancéreuses.

Les EHPAD sont un lieu privilégié pour le développement et la diffusion de bactéries multi-résistantes, en raison de leur connexion étroite avec les établissements de soins et des prescriptions antibiotiques plus fréquentes chez les résidents d'EHPAD.

Dans ce contexte, les Antibioréférents régionaux des Pays de la Loire et MedQual, regroupés dans le nouveau Centre Régional des Antibiotiques, invitent les EHPAD de la région à participer au projet Antib'EHPAD, en lien avec le CPIAS et les réseaux territoriaux d'hygiène, l'ARS et la DRSM.

Ce projet s'adresse à l'ensemble des **EHPAD sans PUI** de la région et consiste à mettre en œuvre un **programme de bon usage des antibiotiques sur chaque établissement** sur la thématique de la **bonne prise en charge des infections urinaires**. Les étapes sont précisées dans l'encadré ci-dessous.

ETAPES DU PROJET Antib'EHPAD

1. **Identification sur votre établissement des « leaders »**, professionnels intéressés par la problématique de l'antibio-résistance et motivés pour s'investir dans le programme (leader médical **et** paramédical).
2. **Compléter le questionnaire en ligne** par les personnes identifiées « Questionnaire initial EHPAD » à l'adresse suivante : <https://forms.gle/c35JfA6Wx6ZUDjds7>
3. **Participer à une formation** (cf. liste des dates de formation dans le mail du CPIAS PDL).
4. **Mise à disposition d'outils** utiles à la mise en place d'un programme de bon usage des antibiotiques, qui sera animé et suivi par les leaders en lien avec les équipes opérationnelles d'hygiène et les Antibioréférents régionaux qui apporteront leur soutien en cas de besoin.
5. **Envoi régulier** des données de prescriptions d'ECBU et d'antibiotiques de son établissement **par la DRSM aux leaders**.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt et l'investissement que vous porterez à ce projet et nous tenons à votre disposition pour plus d'informations.

Antibioréférents régionaux des PdL / MedQual